

**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
RÉGION CENTRE

L'analyse cartographique au service d'une démarche de prospective agricole autour de la transmission

L'expérience de la communauté de communes Cher-Sologne

Une Communauté de communes soucieuse de l'avenir de son agriculture

La Communauté de communes Cher-Sologne est composée de 9 communes situées dans les aires AOP S^{te} Maure de Touraine, Selles sur Cher et Valençay. Depuis quelques années, cette collectivité a mis en place une politique d'accompagnement pour maintenir l'activité agricole au titre de l'aménagement du territoire et du développement économique en aidant notamment les installations caprines.

Dans ce cadre d'intervention, les élus ont décidé, fin 2006, de travailler sur la problématique de la transmission des entreprises agricoles.

La cartographie au service de la prospective agricole

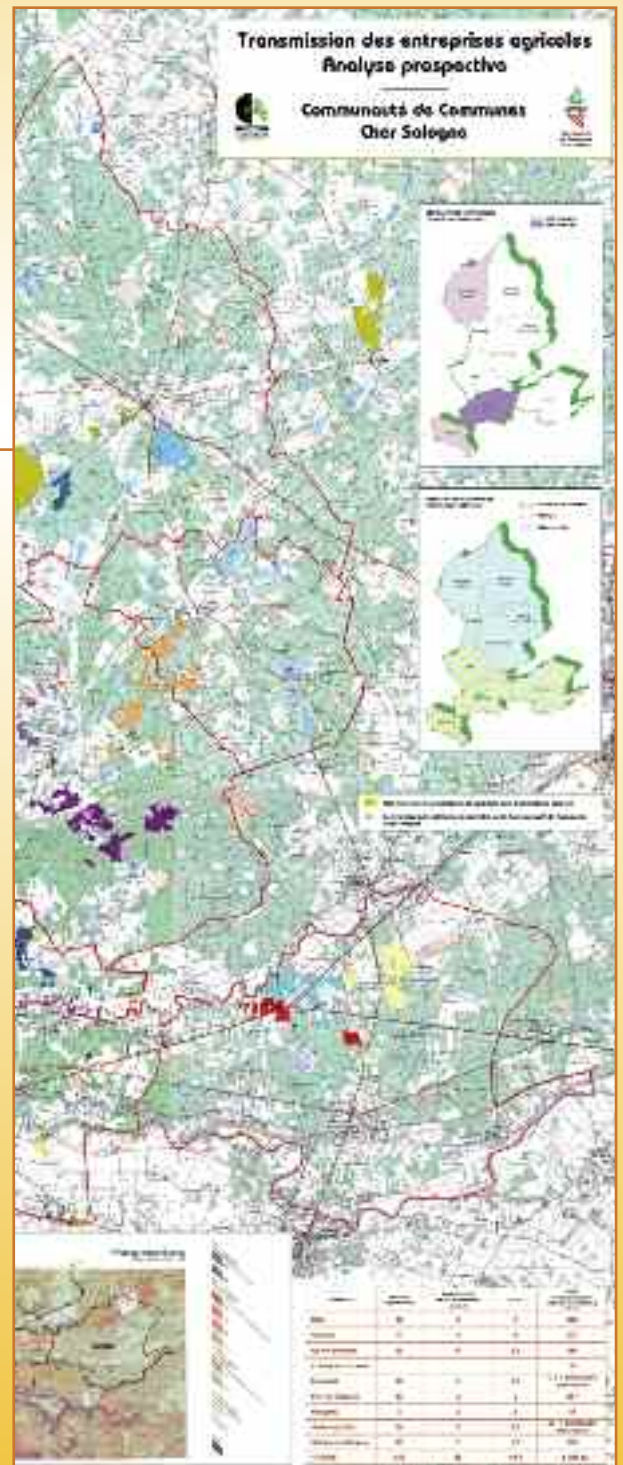


Le repérage des installations réalisé par l'ADASEA auprès des tous les agriculteurs de la CCCS a mis en avant une transmission incertaine pour une trentaine d'entre eux, représentant environ 1 600 ha.

Les élus communautaires ont souhaité cartographier les principales caractéristiques comme par exemple la succession des exploitations, ayant des conséquences sur l'organisation et l'aménagement des territoires ruraux et agricoles.

Il s'agit à travers cette démarche de :

- identifier les facteurs qui auront un impact sur l'activité agricole, notamment sur la problématique de la transmission.
- analyser, à l'échelle locale ou à l'échelle de la filière, des sites stratégiques et/ou sensibles, en terme de transmission d'activités agricoles.



Un éclairage géographique pour préparer l'échange et faciliter la compréhension des scénarii d'évolution du territoire agricole.

L'exploitation des éléments issus du repérage réalisé par l'ADASEA, après validation des données par les agriculteurs lors de réunions communales, avec des compléments nécessaires comme le statut des parcelles par exemple, ont donné lieu à une série de cartes .

Données traitées par cartographie

- 1 Situation des sièges d'exploitation (repérés et autres sièges connus qui n'étaient pas la cible du repérage), rappel des caractéristiques des exploitations agricoles (production, statut,...)
- 2 Parcelles repérées à partir du Registre Parcellaire Graphique
- 3 Zonages des documents d'urbanisme, des zones AOC viticoles, des zones PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation)
- 4 Statut d'exploitation des parcelles (propriété ou location) et identification des parcelles drainées et des forages



A l'issue de ce travail de cartographie, des réunions pour chacune des filières (caprine, viticole, légumes) associant le conseiller d'entreprise de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher, ont permis de présenter la cartographie et d'entamer une analyse critique.

Des propositions d'actions pour préparer l'avenir

Les enjeux liés à la non-transmission des exploitations agricoles repérées sont de 2 types :

Des enjeux « territoriaux » comme la gestion de l'espace et impact sur les paysages, et le devenir des clairières agricoles notamment à l'est de la Communauté de Communes Cher – Sologne

Des enjeux « économiques » comme la durabilité des filières agricoles en place, le maintien de l'emploi local direct et induit, ainsi qu'une réponse au développement des filières AOC Selles/Cher, maraîchage biologique...

Plus concrètement, il s'agira de :

- Confirmer les actions mises en place par la CCCS pour l'accompagnement des installations caprines
- Conforter l'outil Répertoire Départ Installation
- Réaliser des diagnostics individuels de cessibilité (pour explorer les possibilités de réorientation et/ou de changement de système)
- Promouvoir la mutualisation des moyens
- « Démystifier » le statut du fermage

Pour en savoir plus :

Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher
Service Territoires et Environnement
Rue Louis Joseph-Philippe - Zone de l'Erigny - 41018 Blois Cedex
Tél. : 02 54 55 20 00
accueil@loir-et-cher.chambagri.fr - www.loir-et-cher.chambagri.fr



Et dans les autres départements :

Retrouvez les coordonnées de votre Chambre d'Agriculture sur www.centre.chambagri.fr



Document réalisé par les Chambre d'Agriculture de la Région Centre dans le cadre du Programme Régional de Développement Agricole 2009 - 2013 avec le concours financier du Cas Dar.